

The Blockchain Group : Nouveaux succès commerciaux de l'automne 2024

Puteaux, le 27 novembre 2024 – The Blockchain Group (Code ISIN FR0011053636, mnémonique : ALTBG), annonce de nouveaux succès commerciaux pour sa filiale TRIMANE et confirme ainsi sa dynamique de reprise.

TRIMANE, la filiale spécialisée en data intelligence et intelligence artificielle de The Blockchain Group annonce la signature de plusieurs nouveaux contrats.

TRIMANE a gagné et démarré plusieurs projets d'intelligence artificielle :

1. Une solution pour Tisséo avec une architecture Big Data récupérant en temps réel les données des capteurs des métros, ouvrant la voie à un modèle de prédiction des pannes pour un service optimal aux usagers ;
2. Une solution basée sur l'intelligence artificielle, optimisant l'affectation des territoires géographiques de ses équipes en fonction d'un temps de trajet maximal, dans le secteur de la grande distribution ;
3. Une étude préalable à l'expérimentation de cas d'usage en intelligence artificielle pour la CCI de la Région Île-de-France (marché subséquent remporté dans le cadre de l'accord-cadre gagné dernièrement pour optimiser la stratégie data de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Île-de-France).

De plus, 2 nouveaux comptes clients ont été ouverts sur cette période, avec notamment une mission de conseil portant sur une étude de choix d'outil pour la mise en œuvre d'une plateforme data pour le compte de l'USH (Union Sociale pour l'Habitat).

Finalement, TRIMANE a remporté plusieurs marchés importants :

1. Un accord-cadre multi-attributaire (3 attributaires) d'une durée de 4 ans a été signé avec le MIPIH pour fournir des prestations de pilotage décisionnel et de Business Intelligence, d'une valeur de 2 millions d'euros. Le MIPIH, leader des systèmes d'information hospitaliers en France, accompagne plus de 670 établissements de santé.
2. Un autre accord-cadre multi-attributaire (3 attributaires) a été signé avec l'OPCO 2i pour l'assistance sur des projets liés aux données, avec un montant de 1,2 million d'euros sur 4 ans. L'OPCO 2i soutient les entreprises industrielles dans le développement des compétences de leurs salariés.

Le Groupe précise que ces derniers accords-cadres auront principalement un impact sur les résultats 2025 et suivants.

Ces contrats contribuent à solidifier l'expertise du Groupe dans la data et l'intelligence artificielle, tout en soutenant son développement à long terme.

"Ces nouvelles opportunités sont le fruit d'une vision claire et marquent le début d'une nouvelle phase pour notre Groupe. Nous sommes déterminés à capitaliser sur ces projets pour renforcer notre position sur le marché et continuer à offrir des solutions innovantes et pertinentes." indique Lionel RIGAUD, Directeur Général de The Blockchain Group et de TRIMANE.

Ces succès notables confirment le renouveau de The Blockchain Group, et marquent l'ouverture d'un nouveau chapitre, ouvrant ainsi la voie à des nouvelles activités innovantes et pérennes.

A propos de The Blockchain Group

Du conseil aux services technologiques, en passant par la R&D, The Blockchain Group aide les entreprises à saisir l'ensemble des opportunités que présentent la Data Intelligence, la Data Science, l'IA, la blockchain et le web3, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

EURONEXT Growth Paris

Mnémonique : ALTBG

ISIN : FR0011053636

Reuters : ALTBG.PA

Bloomberg : ALTBG :FP

Contact communication :

communication@theblockchain-group.com

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale.

Ce communiqué ne peut être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de tout document ou autre information auxquels il est fait référence dans le présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Tout manquement à de telles restrictions est susceptible de constituer une violation du droit des valeurs mobilières de la juridiction en question.